

Environmental Responsibility Policy

Accenture s'engage à intégrer des pratiques environnementales dans sa stratégie d'entreprise et ses activités, de même qu'à favoriser la prise de conscience et la responsabilité de ses partenaires ; employés, clients et fournisseurs.

Dans le cadre de nos activités, les priorités d'Accenture sont les suivantes :

Les employés

- Sensibiliser nos employés à l'environnement en leur proposant des formations appropriées et en les informant sur notre programme environnemental.
- Élaborer des programmes basés sur la motivation des employés en leur offrant des opportunités de collaborer activement à l'amélioration de notre performance environnementale.

Clients et fournisseurs

- Collaborer avec nos clients afin de prendre en considération l'impact environnemental de nos activités et les soutenir dans leur lutte pour réduire le leur.
- Prendre en compte les facteurs environnementaux lors de tout achat de bien ou de service.
- Évaluer la performance environnementale de nos principaux fournisseurs afin de l'améliorer en même temps que la nôtre.

Energie et émissions de CO2

- Identifier et évaluer les sources d'émissions de CO2 résultant de notre consommation d'énergie et celles liées aux déplacements afin de mettre en place un programme d'amélioration continue pour les réduire.
- Optimiser la consommation d'énergie dans nos bureaux et nos « data centers », y compris grâce à des opérations immobilières avisées, et opter pour des énergies renouvelables lorsque cela est possible.
- Utiliser les technologies de collaboration afin de réduire nos déplacements.

Déchets et Eau

- Lorsque cela est possible, mesurer notre production de déchets et notre consommation d'eau découlant de notre activité.
- Conduire nos opérations de manière à limiter la pollution et minimiser la consommation de ressources naturelles.
- Encourager la réutilisation et le recyclage, y compris en cherchant à recycler ou reconditionner nos ordinateurs et téléphones portables.
- Minimiser les déchets non recyclables générés par notre activité.

Système de Management Environnemental

- Obtenir progressivement et maintenir la certification globale ISO 14001, la norme internationale pour les systèmes de gestion de l'environnement.

Conditions légales

- Se conformer aux réglementations applicables à la gestion de nos activités.

En établissant cette politique environnementale, Accenture s'engage dans un programme d'amélioration continue et se fixe des objectifs, en mesure les progrès et, le cas échéant, partage ses principaux résultats avec ses partenaires. Ces objectifs seront revus tous les ans pour s'assurer qu'ils demeurent pertinents et réalisables. Les collaborateurs doivent comprendre et soutenir cette politique et, aider Accenture dans sa mise en place et son application en participant à des formations appropriées et des activités de sensibilisation.



High performance. Delivered.*